



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 MAI A 19H

Convocation du 29 avril 2025

Présents : MM. Christian Lavalette, Christophe Boutet, Eric Chassériaud, Quentin Richard, Mmes Marie-Paule Guéry, Barbara Cornell, Gyslaine Guigné.

Absents : M Jean Yves Baudrit, Aymeric Lhéritaud.

Pouvoir : Mme Magalie Dubroca a donné pouvoir à M. Christian Lavalette.

Secrétaire : M. Quentin Richard.

Ordre du jour :

- 1-Place de Meussac : point travaux et aménagements.
 - 2-Projet de réhabilitation du temple – Proposition d'études.
 - 3-Desherbeur mécanique – devis.
 - 4-Portes cimetière – devis de peinture.
 - 5-Parvis de l'église.
 - 6-Conservation des registres de l'état civil : armoire forte et/ou numérisation.
 - 7-Point sur contentieux : tags, atelier.
 - 8-Commémoration du 08 mai.
- Tour de table.

Procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 18 mars 2025 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Place de Meussac : point travaux et aménagements

Les derniers travaux sont prévus début juin.

Le coût des travaux ne dépasse pas le budget prévu.

Projet de réhabilitation du temple – Proposition d'études

Une proposition d'études pour la réhabilitation du temple par l'agence Scarabée a été faite pour un montant de 10 899 € TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord.

La SEMDAS propose une mission d'assistance aux collectivités de la Charente Maritime, et propose de faire une étude du bâtiment dans le cadre du devenir du temple.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Pour mettre en place l'étude, une première réunion aura lieu mi-juin avec le Conseil Municipal et des habitants qui seront motivés par le projet.

Desherbeur mécanique – devis.

Pour nettoyer les allées du cimetière, un desherbeur mécanique permettrait un gain de temps et d'efficacité.
Le devis est de 2 790.00 € HT soit 3 348.00 € TTC.
Le Conseil Municipal donne son accord.

Portes cimetière – devis peinture.

Les portes du cimetière ont besoin d'une rénovation, Monsieur le Maire a demandé un devis à RVS Peintures et Sols.

Le montant du devis est de 1733.78 € HT soit 2 080.54 € TTC.
Le Conseil Municipal donne son accord.

Parvis de l'église

Suite à l'appel d'offre, 3 entreprises ont répondu.

Après ouverture des plis, le Conseil Municipal et le bureau d'étude ont décidé de valider l'offre de : SAS EUROVIA Poitou Charentes Limousin – Agence de Royan.

Le montant des travaux est de 95 721 € TTC
Les travaux du parvis commenceront mi-juin.

Conservation des registres d'état civil : armoire forte et/ou numérisation.

Le Conseil Municipal est d'accord pour numériser les actes.
Le montant du devis est de 1409.30 € HT soit 1 691.16 € TTC

Point sur contentieux : tags, atelier.

Pour les tags nous sommes toujours en attente d'une réponse des assurances.

Pour l'atelier un courrier aux assurances du maçon et de l'architecte a été fait ; en attente d'une réponse.

Commémoration du 8 mai

A l'occasion de la commémoration, une petite exposition de documents aura lieu.

Tour de table

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Ratier a envoyé un courrier pour un aménagement devant son garage.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Madame Barbara Cornell informe le Conseil Municipal que le vendredi 11 juillet à 18h une balade patrimoine va avoir lieu sur la commune ; pour les Eurochestreries c'est un ensemble Brésilien qui se produira à l'église.

Madame Gyslaine Guigné propose de fleurir les massifs devant l'Eglise et devant le Temple.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Monsieur Quentin Richard informe le Conseil Municipal que la lumière du clocher de l'église doit avoir un problème car elle fonctionne par intermittence. L'entreprise va être contactée pour remédier à ce dysfonctionnement.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 17 juin à 19 h.



Le Maire,

Christian Lavalette.